COMMENTAIRE



Pour une démocratie sûre!



Par Franz Grüter, conseiller national, Eich

Les systèmes de vote électronique d'aujourd'hui sont coûteux et susceptibles d'être manipulés. Ce dernier met en danger notre démocratie : les pirates informatiques pourraient influencer les élections et les votes. Parce que les projets promus par

le gouvernement fédéral n'apportent aucun bénéfice : Signez l'initiative populaire « Pour une démocratie sûre et digne de confiance. »

Il y a environ deux ans, la Chancellerie fédérale a annoncé son intention d'introduire le vote électronique dans 18 cantons d'ici les élections fédérales de 2019. Lorsque j'ai demandé quand l'adaptation législative nécessaire serait présentée au Parlement, on m'a répondu que ce serait en 2020 ou 2021, et que l'administration voulait généraliser le vote électronique sous le couvert juridique des tests de fonctionnement. Mais une décision aussi importante doit avoir l'assentiment de la population. C'est pourquoi j'ai lancé le 16 mars, en collaboration avec un comité élargi, l'initiative populaire « Pour une démocratie sûre et fiable (moratoire sur le vote électronique) ».



Des manipulations à grande échelle sont possibles

Les systèmes actuels de vote électronique sont peu sûrs, coûteux et susceptibles d'être manipulés. Seuls quelques experts en informatique savent si les élections et les votations sont comptées correctement. Le vote électronique est, aujourd'hui, plus compliqué et plus coûteux que le vote par correspondance. Les projets encouragés par la Confédération ne présentent donc aucun avantage. Cela étant, le vote électronique fait de nos élections et de nos votations une cible intéressante pour les pirates informatiques. Les acteurs étatiques et non étatiques peuvent en effet très bien pénétrer ces systèmes et influencer ainsi les élections et les votations dans le sens qui leur convient. Voilà qui ne manquerait pas de détruire irrémédiablement la confiance dans notre démocratie. Cette possibilité de manipulation a conduit des pays comme la Norvège, la Finlande, l'Angleterre, la France et l'Allemagne à ne pas introduire, voire même à interdire le vote électronique. Nous demandons également que ce projet soit stoppé en Suisse.

Les experts et les praticiens sont contre le vote électronique

Le système de vote électronique de La Poste a récemment fait l'objet d'un « stress test » public. Des experts en nouvelles technologiques, de renommée nationale et internationale, ont constaté de sérieuses lacunes au niveau de la sécurité. Sollicité, le chancelier fédéral a également confirmé lors de la session des Chambres de printemps que les exigences de sécurité pour une introduction du vote électronique ne sont pas remplies. Il n'est donc pas surprenant que, suite à ces révélations, La Poste ait annoncé le 29 mars qu'elle mettrait fin à ses activités dans le domaine du vote électronique. Notre démocratie ne doit en effet pas être exposée à une expérience aussi dangereuse. Il convient de noter que ce sont surtout les professionnels du domaine, voire des pirates informatiques eux-mêmes, mais aussi des personnes plutôt jeunes qui sont les critiques les plus virulentes du vote électronique. Les jeunes des partis, de gauche comme de droite, soutiennent notre initiative. Peut-être seront-ils mieux à même d'évaluer les dangers et les risques que les fonctionnaires et les politiciens qui nourrissent une confiance aveugle dans le progrès. Nous ne sommes pas du tout contre ces technologies a priori. Mais si l'on entend garantir la sécurité du vote électronique, il faut remplir certaines conditions préalables, conditions qui sont précisément définies dans notre initiative concernant le moratoire sur le vote électronique. Le vote électronique n'est pas l'e-banking. Progrès, sécurité, fiabilité et traçabilité des votations et des élections doivent aller de pair. La confiance et l'acceptation dans notre démocratie doivent avoir la priorité absolue. La sécurité avant la vitesse! Signez vous aussi l'initiative populaire « Pour une démocratie sûre et fiable (moratoire sur le vote électronique) », afin que notre démocratie directe reste protégée des manipulations. Vous pourrez obtenir d'autres feuilles de signatures et de plus amples informations sur le site www.e-voting-moratorium.ch

L'UDC n'a rien contre la protection de l'environnement!



Par Roger Köppel. conseiller national, Küsnacht

Contrairement à ce que prétendent les médias, l'UDC n'a rien contre la protection du climat. Le conseiller national Roger Köppel a écarté ces préjugés lors de l'assemblée des délégués à Amriswil et a répondu à la question la plus importante qui peut se poser dans un Etat.



Aujourd'hui encore, de nombreux journalistes m'ont assiégé et mitraillé de questions comme de petits bourreaux de l'Inquisition, qui veulent savoir pourquoi je suis « si farouchement contre la protection de l'environnement et contre la politique climatique » et pourquoi l'UDC l'est également. Pourquoi n'avons-nous aucune recette dans ces domaines et pourquoi ne prenons-nous pas cette question au sérieux ?

Chers journalistes, vous vous trompez une fois de plus du tout au tout. Mais je vais vous rassurer! L'UDC n'a rien contre la protection de l'environnement et la pureté de l'air. Nous ne sommes pas contre non plus d'avoir une nature préservée. Bien au contraire. Seulement nous, l'UDC, sommes des praticiens de l'environnement et non des théoriciens de l'écologie! Et notre logo reste également vert, même lorsqu'on le gratte. Tandis que chez tous les autres, la couleur rouge finit toujours par apparaître tôt ou tard! En d'autres termes, nous n'avons rien contre la préservation de nos ressources naturelles!

« Nous sommes contre les arnaqueurs du climat »

Cela étant, nous sommes en tant que bourgeois profondément convaincus de l'économie de marché et de l'importance de la responsabilité individuelle; nous sommes donc contre une économie planifiée contrôlée par l'Etat en matière de politique climatique et environnementale, comme l'exigent nos opposants! Nous sommes contre les pseudos recettes vertes, autrement dit rouge foncé, qui veulent détruire notre prospérité et qui ne se traduiront par aucun bénéfice pour l'environnement ou le climat. Nous sommes contre les profiteurs rouges et verts, contre les arnaqueurs du climat qui abusent des changements climatiques mondiaux pour se remplir les poches, et ce, à grande échelle. Nous sommes contre les milieux de gauche, qui prétendent être les sauveurs du climat et qui ne font en fin de compte que de recycler leurs vieux programmes marxistes en décomposition pour les imposer de manière dictatoriale - et contre toute raison et expérience - le tout aux frais de notre classe moyenne et de notre commerce. Nous ne sommes pas non plus contre le climat, mais nous sommes contre le collectivisme climatique et environnemental de l'État que nos opposants veulent imposer

aujourd'hui à la population de ce pays. Un journaliste m'a demandé tout à l'heure pourquoi je me moquais des jeunes qui manifestent pour le climat. Fake news encore une fois. Nous ne nous moquons pas de ces jeunes qui croient et sont tenus de croire qu'ils font une bonne action. Mais nous sommes contre le fait que des enseignants rouge-vert utilisent nos enfants et nos étudiants pour des manifestations sur le climat pilotées à distance. Comprenez-moi bien : je trouve même bien que l'on ne se contente pas dans nos écoles de pratiquer le crochet ou faire du bricolage, mais que l'on traite également de sujets politiques chauds. Cela doit toutefois se faire, s'il vous plaît, dans la classe et avec la possibilité de débattre. Je me mets d'ailleurs volontiers à disposition pour des débats en classe, par exemple contre le nouveau conseiller d'Etat zurichois qui vient d'être élu, Martin Neukom!

Mesdames et Messieurs, nous n'avons rien non plus contre le fait d'avoir de meilleures technologies, de meilleures machines! Mais ce qui se passe aujourd'hui sous couvert d'une prétendue protection du climat, c'est, comme le disait un célèbre chercheur américain, le « suicide organisé de la société industrielle ».



Lorsque les autres perdent la tête, c'est à l'UDC d'intervenir

Nous l'avons d'ailleurs déjà dit. Lisez la remarquable histoire de notre parti écrite par notre collègue Christoph Mörgeli. Il est étonnant de constater le courage et la force dont l'UDC a dû faire preuve dans les années 80 et 90 pour lutter contre l'esprit de l'époque, esprit largement marqué aux fers de l'idéologie rouge-verte. De voir aussi comment elle est restée inébranlable et ne s'est pas laissé séduire par l'approche rouge-verte en matière de politique environnementale. Tout comme la soi-disant mort des forêts à l'époque, le changement climatique est utilisé aujourd'hui pour promouvoir l'insécurité, la panique et la destruction de toutes les valeurs éprouvées de notre société bourgeoise. A l'époque déjà, le parti faisait preuve de clairvoyance : en 1983, le président cantonal zurichois, un certain Christoph Blocher, appelait les Verts « un groupe absolutiste » qui voyait le monde comme un « paradis médiéval protégé ». C'est tout à fait ça! Ou encore les milieux bourgeois qui, selon le Blocher de l'époque, s'étaient malheureusement fixés pour objectif « la douleur de la fin du monde comme concession politique ». Quand j'ai lu ça, j'ai soudain vu devant moi, grâce à Tommy Matter pour la photo, la présidente du parti libéral-radical Petra Gössi, oscillant d'un côté à l'autre. Non, rien n'a changé. Si les autres perdent la tête, si les autres ne voient plus les valeurs fondamentales, c'est l'UDC qui intervient. Nous devons rester fermes, nous devons donner le cap et le sens. C'est précisément en période de confusion et de bouleversement émotionnel que l'UDC doit se demander ce qui est essentiel, ce qui est fondamental.

La principale question est : qui fait les lois ?

Et quelle est l'essence de la politique ? Quelle est la question la plus importante pour un État ? La question la plus importante est : qui fait les lois ? Oui définit les règles en Suisse ? Est-ce que ce sont toujours les Suissesses et les Suisses que nous sommes qui déterminent notre démocratie directe, unique en son genre ? Ou bien allons-nous déplacer le centre de décision politique à l'étranger, à Bruxelles ? Allons-nous baisser les bras face à l'UE et tomber sous le joug de la bureaucratie européenne ? Voilà ce que signifie en substance l'accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE. Et cette question est beaucoup plus importante pour notre pays, et même écologiquement plus durable, que ce mouvement de sauvetage du climat pseudo-religieux.

Mesdames et Messieurs, n'allons pas imaginer que l'UE est intéressée à nouer des relations bilatérales basées sur le principe d'égalité avec la

L'UE veut en effet quelque chose de complètement différent. Elle veut que la Suisse se soumette à l'Union européenne. Contrairement à nous, elle ne veut pas collaborer avec nous sur un même pied d'égalité. Elle exige que notre pays se soumette au droit européen, aux juges européens, aux sanctions européennes et aux guillotines européennes! L'UE veut commander et dicter. Celles et ceux qui en doutent encore devraient lire la Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung du week-end dernier. Cette dernière cite l'influent homme politique allemand Manfred Weber, membre de la CSU et futur successeur du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. Weber l'a dit visiblement sur un ton agacé, mais qui ne laisse planer aucun doute : il ne « tolérera plus » le « rôle spécial » de notre pays. S'opposer constamment à Bruxelles, tout en voulant profiter de tous les avantages : c'est terminé. Il s'agit maintenant de leur serrer la vis à ces « Suisses obstinés ». Après tout, M. Weber est honnête. Comme Peer Steinbrück et sa cavalerie à l'époque. Il dit au moins comment pense vraiment l'UE. Et le président de la Commission Juncker? Un hypocrite. Il parle en effet hypocritement d'amitié concernant la Suisse ; mais l'UE est intéressée par quelque chose de très différent, elle veut asservir. Oui, l'UE

veut nous asservir, et le fouet que Weber entend utiliser à cette fin contre ces Suisses obstinés, c'est justement le traité-cadre institutionnel de l'UE.



L'UDC est le seul parti à s'élever contre cette folie

Ici aussi, l'UDC est le seul parti à s'opposer résolument à cette folie de la servitude institutionnelle. Fin mars, une grande coalition du PLR, du PS, du PDC, des Vert'libéraux et des Verts a signé une résolution, qui invite le Conseil fédéral à signer ce traité de vassalité avec l'UE. Le tout, bien évidemment, non pas avant, mais après les élections.

Mesdames et Messieurs, ce projet d'assujettissement institutionnel de la Suisse doit être combattu par tous, nous l'empêcherons, nous devons le faire échouer. Ne nous laissons pas berner, ne laissons pas les médias nous embrouiller l'esprit. Sortons nos griffes face à nos adversaires. Révélons leurs véritables objectifs et intentions. Luttons résolument pour une Suisse forte, libre, prospère et sûre! J'ai hâte de mener ce combat avec vous tous ! Je vous remercie!

COMMENTAIRE



Photo: pixabav.com

Climat: Acta, non Verba!



Par Léonard Martin Jeunes UDC Valais-Romand

Ces derniers jours les médias nous ont assommés de grèves pour le climat et de débats sur la survie de la planète. Des mots, rien que des mots, et encore des mots. Ce moulin à prières

médiatique, en outre de nous rabattre les oreilles, ne nettoie rien d'autre que les bonnes consciences des dogmatiques verts.

Pour passer de la parole aux actes, les jeunes UDC du Valais Romand s'étaient donné rendez-vous, ce samedi, du côté de Chamoson. Au programme, nettoyage du paysage magnifique de tout déchet. Deux heures de travail sur notre temps libre pour montrer notre attachement à la terre et effectuer un geste concret en faveur de notre planète, voilà un sacrifice à la portée de tout être responsable. Sous le parrainage de notre conseiller national Jean-Luc Addor et accompagnés de citoyens ordinaires sans attaches partisanes, nous sommes fiers d'avoir démontré qu'il vaut mieux agir que de crier au loup.

Nous avons aussi profité de cette action pour rappeler quelques principes de l'UDC VR qui nous tiennent à cœur et qui font de notre parti - n'en déplaise à certains – un mouvement en faveur de la planète.

- Défense des commerces et des services de proximité pour limiter les déplacements.
- Nécessité pour les services de l'État et pour un maximum d'entre nous de consommer des produits régionaux et de saison.
- Valoriser notre agriculture en défendant sa mission importante d'entretien du paysage.
- Limiter l'immigration pour éviter le bétonnage et l'expansion démesurée de nos villes.
- Taxer les denrées alimentaires étrangères en concurrence avec des produits suisses pour favoriser les réseaux de proximité.
- Baisser les prix des transports publics et assurer des lignes de bus dans nos vallées.



Dans notre dernière édition, un article parlant de la nouvelle mosque Aqsa était signé Yohan Ziehli; l'auteur est en fait Monsieur Dan Ziehli. Nous nous excusons pour cette erreur de rédaction.



+

Pas d'allocations de chômage plus élevées pour les frontaliers de l'UE!



Par Franz Ruppen, conseiller national, Naters

L'UE veut réglementer à nouveau la responsabilité concernant les travailleurs frontaliers au chômage. La Suisse se trouve donc devant la menace de devoir supporter des coûts supplémentaires de plusieurs milliards par année. Mais la Suisse peut encore se défendre.

Si un travailleur frontalier de l'UE – par exemple un Français travaillant en Suisse – perd son emploi aujourd'hui, il reçoit de l'argent de l'assurance chômage française. La Suisse verse à l'Etat français des indemnités pendant trois ou cinq mois, en fonction de la durée de la cotisation du travailleur concerné. Passée cette période, la France doit assumer pleinement la responsabilité de ses habitants. En 2015, les compensations versées par la Suisse aux pays de l'UE s'élevaient à près de 200 millions de francs suisses. Une pratique qui repose sur une mise à jour de l'accord sur la libre circulation des personnes adopté par la Suisse en 2012.

Certains Etats membres de l'UE veulent maintenant que la situation change en leur faveur et au détriment de la Suisse. C'est ainsi qu'à l'avenir les prestations de chômage ne devraient plus être versées par le pays de résidence du frontalier, mais par le dernier pays où celui-ci a travaillé. Autrement dit, si nous prenons l'exemple ci-dessus, le travailleur frontalier français au chômage recevra à l'avenir de l'argent de la caisse de chômage suisse.

Jusqu'à un milliard de francs par année

Selon les estimations du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), ce changement de responsabilité coûterait à la Suisse des centaines de millions de francs par année pour les 320'000 travailleurs frontaliers. Certains experts estiment même que les coûts supplémentaires qui en résulteraient s'élèveraient à un milliard de francs par année.

Le changement envisagé prévoit également que les mesures d'accompagnement – telles que la formation continue, les cours de langues et d'autres mesures d'insertion professionnelle – devraient continuer à être financées par le pays de résidence. Mais ce dernier n'a aucun intérêt à aider le travailleur frontalier au chômage à trouver un nouvel emploi, car un autre le paie, à savoir la Suisse, une Suisse qui n'aurait pas non plus la possibilité de vérifier si les personnes concernées sont réellement à la recherche d'un nouvel emploi. D'autant plus que les prestations de chômage suisses sont souvent plus élevées que le salaire auquel on peut s'attendre dans le pays d'origine. Il n'y a dès lors aucun sens pour les chômeurs d'accepter un emploi tant que l'argent arrive de Suisse.

Les citoyens de l'UE reçoivent d'ores et déjà plus qu'ils ne paient

Durant les années 2013 – 2015, les citoyens de l'UE ont payé en Suisse 20 pour cent en moins à l'assurance chômage (AC) que les montants qui leur étaient accordés. La nouvelle réglementation aurait pour effet une détérioration massive du rapport entre les recettes de l'assurance chômage et les dépenses au titre d'allocations de chômage pour les travailleurs étrangers. L'extension des prestations sociales envisagées aurait pour conséquence que la Suisse attirerait plus de travailleurs frontaliers, ce qui contraindrait les travailleurs indigènes à une sous-enchère salariale. Les frontaliers ne seraient en effet plus seulement attirés par les hauts salaires pratiqués en Suisse, mais également par des prestations sociales des plus généreuses en cas de chômage.

L'accord-cadre rendrait toute résistance inutile

L'UDC demande au Conseil fédéral de dire clairement à l'UE que la Suisse n'acceptera pas le changement de responsabilité concernant les allocations de chômage pour les travailleurs frontaliers. Si, aujourd'hui, nous pouvons encore nous défendre contre de telles mesures unilatérales, tel ne serait plus le cas si l'accord-cadre institutionnel était accepté, car la Suisse serait alors contrainte de reprendre automatiquement ce changement.





Patrioten,

Freunde der Freiheit.

Am 19.5. geht es um viel. Es geht um den Erhalt unseres Rechts auf Waffenbesitz. Aber auch um mehr, nämlich um das Vertrauen zwischen Staat und Bürger, dem Fundament unserer direkten Demokratie und von unserer Milizarmee.

Es geht aber auch darum, ob unsere Gesetze in der Schweiz gemacht werden oder von Brüssel diktiert werden.

NEIN zum Waffengesetz am 19.5.!

Patriotes, Amis de la liberté.

L'enjeu est important le 19.5. Il s'agit de sauvegarder notre droit de posséder des armes, mais de plus que celà: La confiance entre l'Ètat et le citoyen, qui est la fondation de notre démocratie directe et notre armée de mílice.

Il s'agit également de définir une fois et pour toute si nos lois sont faites en Suisse ou dictées par Bruxelles.

NON à la loi sur les armes le 19.5.1



19 mai 2019 **MOBILISATION GENERALE**



Par Niels Rosselet-Christ Député, président du groupe parlementaire UDC au Grand Conseil neuchâtelois Conseiller général UDC Val-de-Travers

Le 19 mai prochain, nous votons sur le durcissement de la loi sur les armes ; un Diktat venu tout droit de l'Union Européenne, qui veut déposséder les suisses de leurs armes

via l'instauration d'un monstre bureaucratique sans précédent, le tout se justifiant prétendument pour lutter contre le terrorisme.

Ce alors que la Suisse n'a connu ni tuerie de masse, ni acte terroriste ces dernières décennies. Ce alors que malgré le fait que la Suisse soit le 3e pays le plus armé au monde au niveau civil (derrière les USA et le Yémen), le taux de criminalité y est le plus bas de tout le continent. Ce malgré le fait que les crimes commis avec des armes à feu sont le fait d'individus qui violent d'ores et déjà la loi sur les armes avec des armes en provenance d'un marché noir que nul ne contrôle. Ce malgré le fait que d'autres pays européens ont d'ores et déjà une législation calquée sur ce Diktat (comme la France) qui n'empêche en rien les terroristes et autres criminels de passer à l'acte (exemple, les règlements de compte des mafias marseillaises, les attentats de Paris en 2015, etc.).

Nous devons absolument nous battre pour préserver notre liberté face à ce Diktat. Nous ne devons certainement pas céder à ce sempiternel chantage de la clause guillotine des accords de Schengen ; outre le fait qu'en sortir ne signerait pas l'arrêt de mort de notre pays, l'UE n'a, contrairement à ce qu'elle affirme par despotisme, aucun intérêt à mettre un terme à ces accords. Tout ce qui arrivera, au pire, c'est une renégociation inéluctable, point final.

Les sondages ne nous donnent pour l'heure pas gagnants, mais rien n'est encore joué. Ce qui fera la différence, c'est notre militantisme ; ce militantisme de la première heure que nombre d'entre nous a oublié, que nous ne pratiquons plus en suffisance, par paresse sur nos acquis. Nous devons toutes et tous descendre dans la rue, aller à la rencontre de la population, distribuer des flyers en masse et poser des affiches, du crépuscule à l'aurore s'il le faut. Propager la bonne parole sur les réseaux sociaux est un bon début mais cela ne suffira pas. La différence se jouera sur le terrain, par le militantisme démocratique, par nos échanges avec la population, par l'affichage et par une communication de masse. La moindre action concrète est un pas de plus vers le triomphe de la liberté. J'appelle chacune et chacun de vous à remplir son devoir, par conviction et avec détermination pour défendre notre liberté, pour militer, pour voter et surtout faire voter un tonitruant NON au Diktat européen sur les armes du 19 mai!

Informations et commande gratuite de matériel de campagne : https://eu-diktat-nein.ch/fr/

INTERNATIONAL



Le 15 avril dernier, Notre Dame de Paris brûlait

Indépendamment des causes, qui pour l'heure ne semblent pas formellement établies, l'émotion était grande car plus qu'une simple cathédrale, c'est avant tout un symbole fort de la Chrétienté à travers le monde. La forte mobilisation qui s'en est suivie pour lever des fonds pour sa reconstruction est un véritable bonheur, ce malgré les critiques de certains décriant l'absence d'une telle mobilisation pour d'autres causes. Ce qu'il faut rappeler, c'est qu'une société se compose de plusieurs éléments et les symboles en font partie. L'essentiel des fonds levés provient d'entreprises et de particuliers, c'est donc de l'argent que ces personnes et sociétés sont libres de dépenser de la manière qu'elles souhaitent. Si des inégalités sociales subsistent, c'est avant tout l'Etat (et là en l'occurrence, l'Etat français) qu'il faut pointer du doigt, pas les particuliers qui s'investissent pour ce qui leur tient à cœur. Prions donc pour Notre Dame, remercions les pompiers et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la sauver et espérons une reconstruction rapide et resplendissante de ce puissant symbole Chrétien.



Notre-Dame de Paris en flammes (source : cnn.com)



Les organisations de milice, unanimes, sont opposées à la directive européenne sur les armes

« NON » à la directive européenne sur les armes. Réunies au sein de la « Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix », les organisations de milice s'opposent unanimement à l'arrêté fédéral qui approuve et modifie la directive de l'Union Européenne (UE) sur les armes. Cette modification de la loi n'apporte aucun avantage à notre pays, elle sape notre principe de défense de milice et ébranle nos valeurs fondamentales et nos principes de liberté. Voilà pourquoi les organisations de milice recommandent de voter «NON» à cet arrêté le 19 mai 2019.

Les organisations de milice suisses qui sont réunies au sein de la « Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix » ont analysé l'arrêté fédéral « portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive modifiant la directive de l'UE sur les armes ». Après un examen approfondi, elles recommandent le rejet de cet arrêté soumis en votation populaire le 19 mai prochain. Elles jugent cette modification légale inutile et dommageable pour la Suisse.

Aucune utilité - Affaiblissement de l'armée de milice

Ce durcissement de la législation suisse sur les armes n'apporte aucun gain

sécuritaire en Europe. Et encore moins en Suisse, où le principe de défense de milice avec des citoyens armés est profondément ancré dans la population depuis des siècles. L'importance accordée aux armes comme la relation qu'entretient le citoyen avec son arme sont, en Suisse, fondamentalement différentes que dans l'Union Européenne (UE). Retirer ainsi la confiance à un citoyen, respectable et respectueux de son arme personnelle, affaiblit notre système de milice, le tir hors service comme le degré de préparation à la défense. Cette réforme légale ébranle ainsi nos valeurs fondamentales et nos principes de liberté.

Quant à l'objectif présenté de lutter contre le terrorisme, il n'est nullement atteint avec cette révision légale. Criminels et terroristes n'utilisent pas les armes d'ordonnance suisses mais se fournissent sur les marchés illégaux. Au contraire : les citoyens suisses intègres, les tireurs et autres possesseurs d'armes seront punis et devront subir maintes chicanes administratives, coûteuses autorisations et autres contrôles de police...

La bonne foi abusée

A l'heure de voter en 2005 sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace Schengen, garantie avait été donnée aux tireurs que l'exercice du tir sportif ne serait nullement touché. Forts de cette promesse, les tireurs avaient alors soutenu la démarche. Mais aujourd'hui, avec cette modification de la direc-



tive de l'UE sur les armes, cette garantie est caduque. Et l'UE va et pourra, grâce à l'application automatique, tous les cinq ans, imposer à la Suisse d'autres durcissements de ses directives.

Menaces exagérées sur Schengen

Les partisans de cette directive sur les armes de l'UE brandissent des arguments de peur panique : selon eux, en cas de refus le 19 mai prochain, la Suisse serait automatiquement exclue de l'Espace Schengen! Les organisations de milice suisses considèrent cet argument totalement injustifié. Car l'Union Européenne n'a aucun intérêt à exclure la Suisse de l'Espace Schengen, la Suisse située au coeur de l'Europe, la Suisse et ses axes de transport. Sans oublier que notre pays contribue plus que la moyenne au financement du système Schengen. Curieusement d'ailleurs, cet argument d'exclusion automatique de la Suisse n'est jamais avancé par les pays membres de l'Espace Schengen mais uniquement dans notre pays!

La directive de l'UE sur les armes est une contrainte

Jusqu'à aujourd'hui, les Suissesses et les Suisses ont appliqué le droit suisse de possession d'une arme et de tir avec un profond sens de la responsabilité. Mais avec l'introduction de cette directive, ce droit suisse actuel de possession d'une arme et de tir sera, de fait, éliminé! L'arme d'ordonnance, pour laquelle les citoyens suisses reçoivent une instruction professionnelle, sera considérée comme une arme illégale et son propriétaire comme un criminel.

Ces dernières années, le peuple suisse a, à plusieurs reprises, clairement refusé toute démarche tendant à un durcissement du droit des armes ou à une restriction du tir sportif. Vouloir revenir à charge et introduire via le droit supranational ces dispositions refusées – comme par exemple l'enregistrement a posteriori – est tout simplement une contrainte.

Si le 19 mai prochain ce diktat réussit à l'Union Européenne, alors, de la même manière et avec l'application automatique de son droit, elle aura dans son viseur d'autres privilèges de notre pays dans d'autres domaines. Une évaluation rigoureuse de tous ces paramètres permet aux organisations de milice suisses de tirer une conclusion sans ambiguïté : cette directive sur les armes de l'Union Européenne doit être refusée. Voilà pourquoi elles recommandent vivement à toutes les citoyennes et citoyens suisses de déposer un « NON » le 19 mai prochain.

Membres

- Comité Romand pour une Défense Nationale Crédible (CRDC)
- Action libérale Redressement National
- Association pour une Suisse sûre
- Société suisse des officiers (SSO)
- Association suisse de sous-officiers (ASSO)
- Conférence nationale des Associations faîtières militaires (CNAM)
- Fédération sportif suisse de tir (SSV)
- AVIA, Association des officiers de l'armée de l'air
- Société des officiers d'état-major (GGstOf)
- Groupe GIARDINO
- Forum des entrepreneurs Lilienberg
- EMPA Suisse
- Magazine militaire « Soldat Suisse »
- ASMZ, périodique militaire
- Pro Libertate
- Union suisse des arts et métiers (USAM)
- Société des visites d'études historiques militaires (GMS)
- Aérodrome du Forum Dübendorf
- Information Group PRO, avions de chasse
- Communauté d'intérêts pour une armée forte et crédible (ISGA)
- Société des officiers du canton de Saint-Gall (KOG SG)
- Société des officiers du canton de Thurgovie (KOG TG)
- Société des officiers du canton de Zoug (KOG)
- Société des officiers du canton de Zurich (KOG ZH)
- Association de sous-officiers Zurich et Schaffhouse (KUOV ZH + SH)
- Comité de la Suisse orientale pour une défense nationale crédible (KOGLA)
- Pro Milice
- Protecteur Aéro
- ProTELL
- Action Service actif
- Association suisse des sergents-majors (SFwV)
- Jeunes UDC suisses
- Association patriotique d'Argovie (AVV)
- Heure suisse
- Association pour la politique de sécurité et les études de défense (VSWW)
- Société des officiers des troupes blindées
- Association d'anciens chefs de section de l'Oberland zurichois
- Nouvelles sur la politique militaire en Suisse
- Association des amis de l'armée suisse
- flabcollegium





La politique t'intéresse ? Tu souhaites t'investir pour ton pays, La Suisse ? Engage-toi dès maintenant!

		i dès maintenant !	l				
	 □ Je souhaite devenir membre des Jeunes UDC □ Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en français (abonnement CH : CHF 35.–) □ Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en allemand CHF 35.– 						
	NOM		PRENOM				
	ADRESSE						
	NPA	LOCALITE	CANTON				
Jeunes	DATE DE NAISSANCE		TEL.				
IDC	EMAIL		SIGNATURE				



A remplir et renvoyer à : JEUNES UDC SUISSE, CASE POSTALE 6803, CH-3001 BERNE



COMMENTAIRE

4^e édition du camp des Jeunes UDC Romands

Par Niels Rosselet-Christ, Député au Grand Conseil neuchâtelois, Rédacteur en Chef de l'IDEE Romandie

Du 12 au 14 avril dernier, des Jeunes UDC venus de toute la Romandie se sont réunis pour un camp de formation mais aussi de grands moments de convivialité à St-Sulpice, dans le Val-de-Travers (NE). Un franc succès pour cette nouvelle édition, lors de laquelle nous avons par ailleurs accueilli M. Marc Arlettaz, membre jeune député au Grand Conseil neuchâtelois et Conseiller communal (exécutif) de La Chaux-de-Fonds ainsi que le renommé Oskar Freysinger, qui nous a fait le plaisir de sa prose et avec qui nous avons également partagés de grands moments musicaux...

Pour Stioban Godel, Jeunes UDC Fribourg et Niels Rosselet-Christ, Jeunes UDC Neuchâtel, les deux organisateurs du camp, cette édition est un succès. Après Fribourg, Vaud, le Valais et Neuchâtel, la prochaine se tiendra du 17 au 19 avril 2020 dans la campagne genevoise... à vos agendas!



Les Jeunes UDC Romands samedi 13 avril dernier à Fleurier (NE), en campagne contre la révision de la loi sur les armes



MANIFESTATIONS DES JEUNES UDC

PLAN D'ANNÉE 2019

Jour de la semaine	Date	Manifestation	Lieu	Heure de début	Organisation
	mai	Évènement pour les nouveaux membres	Palais fédéral Berne		Jeunes UDC Suisse
Dimanche	19. Mai	Votations populaires fédérales	Suisse		
Samedi	15. juin	Séance de comité central Jeunes UDC Suisse	Fribourg	10:00	Jeunes UDC Suisse
Samedi	15. juin	Assemblée des délégués (AD) Jeunes UDC Suisse	Fribourg	13:00	Jeunes UDC Suisse
Samedi	29. juin	Assemblée des délégués (AD) UDC Suisse		10:30	UDC Suisse
Dimanche	30. juin	Tax Freedom Day		toute la journée	Jeunes UDC Suisse
Vendredi - Dimanche	26 28. juillet	Camp Jeunes UDC Suisse	maison de la liberté (SG)	3 jours consécutifs	UDC Suisse
Samedi	31. août	Assemblée des délégués (AD) UDC Suisse		10:30	UDC Suisse
Samedi	12. octobre	Séance de comité central Jeunes UDC Suisse	Saint-Gall	10:00	Jeunes UDC Suisse
Samedi	12. octobre	Assemblée des délégués (AD) Jeunes UDC Suisse	Saint-Gall	13:00	Jeunes UDC Suisse
Dimanche	20. octobre	Elections fédérales	Suisse		
Samedi	02. novembre	Assemblée des délégués (AD) UDC Suisse		10:30	UDC Suisse
Dimanche	24. novembre	Votations populaires fédérales	Suisse		



IA REDACTION

EDITEURS:

Union Centre Jeunes UDC Suisse

REDACTEUR EN CHEF:

Niels Rosselet-Christ (NE) niels.rosselet-christ.gc@ne.ch

REDACTEURS (-TRICES) PERMANENT(E)S:

- Anthony Marchand (FR)
- Yohan Ziehli (VD)
- Emmylou Maillard (VD)
- Jérôme Amos (VS)
- Alexandre Rime (GE)

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication/

Rédacteur en chef: Thomas Fuchs, a/Conseiller national et Conseiller cantonal, Berne-Niederbottigen tf@thomas-fuchs.ch

Éditeur: Association de soutien SVP/JSVP Rédaction DIE IDEE, Boîte postale, 3001 Berne Collaborateurs permanents: Conseil cantonal Benjamin Fischer, Ackerstrasse 39, 8604 Volketswil, Conseil national et municipal, grand conseil Erich J. Hess (BE), Avocat, conseil municipal et grand conseil Dr. iur. Patrick Freudiger, Langenthal (BE), Andreas Gerber, Flühbach 374, 3537 Eggiwil, Député Niels Rosselet-Christ, Place de la Gare 2, 2103 Noiraigue

Téléphone: 079 302 10 09 Fax: 031 398 42 02 Site internet: www.zeitungidee.ch Courriel: idee@jsvp.ch

Junge SVP Suisse 65-269996-5

COMMENTAIRES ET ANNONCES

Des espaces publicitaires sont disponibles. Nos prix sont à disposition sur demande.

Les membres des Jeunes UDC et sympathisants de toute la Romandie sont libres de poster un article, une lettre ouverte ou un commentaire dans «l'Idée». Prière de vous adresser au rédacteur en chef pour plus d'informations.

Sauf en cas de dérapage flagrant, nous n'exerçons aucune censure ; les commentaires et lettres ouvertes ne doivent pas nécessairement être en accord avec la ligne de rédaction. Les débats contradictoires nourrissent la réflexion.

CONTACTS

idee@isvp.ch +41 (0)78 847 23 90 CCP Jeunes UDC Suisse 65-269996-5 www.jsvp.ch

